

N° 100

Fête de la nature

Samedi 17 mai 2025 - 14h > 17h
Place Salvador-Allende

Dossier p. 16
**Bagnolet fête
sa nature**

Actualités

La première pierre
de la piscine et du dojo
aux Malassis a été posée

Page 6

Grand angle

Le quartier
La Noue en pleine
mutation

Page 14

Big up

Avec « Je dois faire du cash, boy »,
Ahmed Bouzouaid célèbre l'énergie
entrepreneuriale des quartiers

Page 30

Tout Bagnolet dans votre smartphone !

- S'informer
- Signaler un incident
- Suivre vos démarches administratives
- Réserver les temps périscolaires et extrascolaires
- Et bien + encore



Téléchargez l'application
Mon Bagnolet



Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

Forts de nos services publics !

Il y a quelques mois, lorsque différents représentants des Conseils de quartier réfléchissaient sur l'identité de notre Ville, ils ont fait le choix de proposer « Forts de nos solidarités » comme slogan pour notre commune.

Au-delà d'un simple slogan, c'est bien une promesse qui s'affiche désormais en-dessous du logo de notre collectivité. Celle de ne jamais laisser les plus fragiles d'entre nous sur le bord du chemin.

À Bagnolet, nous plaçons la solidarité au cœur de ce que nous sommes.

Notre ville s'est construite autour de grands services publics locaux qui ont structuré la vie collective depuis des décennies.

Ainsi, **le Centre municipal de santé Elsa-Rustin, fierté pour notre territoire**, a toujours été en pointe sur l'accompagnement de celles et ceux qui ont besoin d'un suivi médical de qualité à un tarif de secteur 1. Bien entendu, le contexte n'est pas le même que celui que nous avons pu connaître par le passé. Il est plus difficile pour une ville de recruter des médecins, généralistes ou spécialistes, et des professionnels de santé. Nous avons cependant la conviction chevillée au corps que c'est un outil indispensable qui nécessite, aujourd'hui comme demain, que nous demeurions mobilisés pour le conforter et le voir se développer. **C'est le sens de l'engagement que j'ai pris de lancer le travail de sa reconstruction**, dans le même secteur, d'un Centre municipal de santé flambant neuf, sans rupture de service. Nous sommes au travail !

Il s'agit aussi de notre cuisine centrale qui fournit, chaque jour, plusieurs milliers de repas pour les élèves de nos écoles et pour les plus âgés d'entre nous. Bien entendu, je ne méconnaiss pas les débats qui peuvent traverser notre ville. Avec mes adjoints en charge de ce dossier, nous prenons aussi notre part de responsabilité dans les problématiques, réelles, qui ont pu subvenir ces derniers mois. C'est la raison pour laquelle, comme je l'ai annoncé en Conseil municipal, **j'ai décidé de revenir à un partenaire public pour nous accompagner dans la confection des repas et la fourniture des denrées alimentaires**. C'est la mission qui sera confiée à Tables Communes pour la prochaine rentrée scolaire. N'en déplaise aux diseurs de mauvaises aventures et aux colporteurs de ragots et de désinformations en tous genres, j'ai la conviction que le modèle dont nous disposons est bien le bon. C'est bien une cuisine centrale publique et municipale, dans laquelle la collectivité investit, dont Bagnolet a besoin.

Il s'agit aussi de notre Centre communal d'action sociale qui constitue notre bras armé pour accompagner les plus précaires d'entre nous. Devant les difficultés inacceptables que rencontraient les Bagnoletaises et les Bagnoletais à bénéficier d'un suivi social de qualité, je ne pouvais me résoudre à accepter la situation. C'est pourquoi, avec le Conseil départemental dont c'est la compétence, **nous avons décidé de rejoindre la circonscription départementale d'action sociale sans délocaliser le service de proximité qui demeure à Bagnolet**.

J'aurais aussi pu évoquer le service de soins à domicile, la résidence autonomie de La Butte-aux-Pinsons, la Protection maternelle et infantile, les centres de séjours éducatifs, l'entreprise à but d'emploi, le programme de réussite éducative, le service communal d'hygiène et de santé, le permis de louer, etc.

Ils sont nombreux les services qui auraient pu être évoqués. Tout n'est pas parfait, vous ne me ferez pas dire le contraire. Mais, **chaque jour, les agents du service public communal sont à vos côtés**.

Alors, oui, à Bagnolet, nous sommes **fiers de nos services publics !**

Fidèlement,

**Votre Maire,
Tony DI MARTINO**

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📰 Actualités

- La première pierre de la piscine et du dojo aux Malassis a été posée
- Il y a 80 ans, l'Allemagne nazie était vaincue
- Mobilisation contre les fermetures de classes à Bagnolet
- Une exposition instructive qui retrace l'Histoire de l'esclavage colonial
- La Cité des Marmots : un projet artistique hors norme
- La Ville se mobilise contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+
- La Ville instaure des conseils de crèches
- Une étude urbaine sur les secteurs Gallieni/République/Fraternité

14 | 📺 Grand angle

Le quartier de La Noue et la couverture de l'autoroute A3 en pleine mutation

16 | 📁 Dossier

Bagnolet fête sa nature

22 | 💖 Big up

- Une association qui fait fleurir le lien social
- La lecture pour tous avec le Secours populaire français

24 | 🌿 Cadre de vie et propreté

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣 Tribunes

30 | 🌟 Gens d'ici

Avec « Je dois faire du cash, boy », Ahmed Bouzouaid célèbre l'énergie entrepreneuriale des quartiers

31 | 📞 Infos pratiques



Programme de réussite éducative.
Parents et enfants se découvrent autrement le temps du stage mené par Le Samovar.



Accueil de loisirs Langevin.
Saynètes, chants et danses au programme du spectacle proposé aux autres centres.



Hors-limites.
Lecture de Paolo Bellomo accompagnée de chanteurs polyphoniques.



Bagnolia.
Tony Di Martino, Maire de Bagnolet et Stéphane Troussel, président du Conseil départemental, inaugurent le nouvel espace de convivialité pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



Tous au compost.
Atelier de confection de bombes à graines mené par le service Nature en Ville.



Boost.
Avant le battle, les Rencontres chorégraphiques internationales organisent un temps d'échange autour de la danse et du handicap.



Sensibilisation.
Un tournoi de hand fauteuil a réuni les jeunes des centres socioculturels.



Chasse aux œufs.
Un moment en famille organisé par les centres socioculturels.



Recueillement.
À l'appel du Maire, Tony Di Martino, les Bagnoletaises et les Bagnoletais se sont rassemblés contre l'islamophobie et le racisme suite à l'assassinat d'Aboubakar Cissé à la mosquée de La Grand-Combe, le 25 avril, en présence de Tidiani Coulibaly, consul du Mali, d'Alexis Corbière, député de la circonscription et Abdelkader Ounissi, recteur de la mosquée l'Olivier de la Paix.



Conservatoire Slave de musique.
Kuralay Yerman, venue du Kazakhstan, est l'une des lauréates du concours Alexandre Glazounov.



Puces Typo.
Quentin Faucompré et ses affiches engagées étaient présents à cet événement créatif.



Devoir de mémoire.
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Billet de la rédac'

Le BajoMag' célèbre son 100^e numéro : Une décennie d'information au service des Bagnoletais

Il y a un peu plus de 10 ans, en mars 2015, le premier numéro du BajoMag' paraissait avec l'ambition de donner aux Bagnoletaises et Bagnoletais les clés de compréhension des enjeux essentiels de leur ville et de son avenir. Ce mois-ci, c'est avec fierté que le BajoMag' fête sa centième bougie. 100 numéros pour informer les habitants de la Ville sur des sujets qui touchent à leur vie quotidienne, sur l'état d'avancement des grands projets urbains qui construisent le Bagnolet de demain, et pour mettre en lumière la dynamique des quartiers. Et parce que le BajoMag' est avant tout le magazine de toutes les Bagnoletaises et tous les Bagnoletais, son équipe part chaque mois à la rencontre de celles et ceux qui font, la diversité et la vitalité de notre ville pour donner la parole aux acteurs associatifs, entreprises, commerçants, citoyens qui contribuent à la richesse de Bagnolet. Chaque mois, 18 000 exemplaires du BajoMag' sont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants, mis en libre accès dans l'ensemble des structures municipales et adressés aux écoles de la Ville. Ce centième numéro est l'occasion de réaffirmer l'engagement du magazine à être le reflet fidèle de la vie locale et à continuer à tisser le lien entre la municipalité, les services de la Ville et les habitants. À l'heure où les fake news inondent les réseaux sociaux, le BajoMag' s'attèle, en effet, à délivrer une information locale de proximité de qualité. Selon le baromètre 2024 de la communication locale réalisée par Epiceum et Harris Interactive, 76% des Français jugent ainsi que les informations émises par les collectivités sont fiables et les magazines publiés par les collectivités restent les premiers « vrais » médias utilisés par les Français pour s'informer sur la vie locale. Bonne lecture !

PAROLE DE



Abdelkrim Karmaoui

Conseiller municipal
Vice-président
d'Est Ensemble
en charge des Bâtiments
et de la Rénovation
énergétique

«Le 2 avril, les travaux de la piscine des Malassis ont été lancés, marquant une étape clé dans le cadre du renouvellement urbain des Malassis et de la dalle Thorez. Ce complexe sportif durable, prévu entre 2025 et 2026, comprendra une piscine, un dojo, un stade, et des installations écologiques telles que panneaux solaires, toiture végétalisée, et un système de récupération de chaleur, offrant santé, bien-être et liens sociaux aux Bagnoletais.

Par ailleurs, la construction du nouveau conservatoire de Bagnolet a été approuvée le 23 avril dernier, avec sélection des entreprises responsables. Premier équipement réalisé par Est Ensemble à Bagnolet, ce conservatoire favorisera la créativité et l'éducation artistique, enrichissant l'offre culturelle locale.

Ces deux projets structurants modernisent les espaces publics, réduisent l'empreinte écologique, stimulent la croissance économique, et renforcent le sentiment communautaire. Je remercie le Maire et mes collègues pour leur engagement envers l'intérêt des habitants. En tant que vice-président chargé du patrimoine, je suis fier de contribuer à ces initiatives.»



NPNRU

La première pierre de la piscine et du dojo aux Malassis a été posée

La pose de la pierre symbolique du chantier de construction de la future piscine et du dojo a eu lieu le 2 avril dernier aux Malassis. Une étape importante dans la construction d'un pôle sportif flambant neuf à la pointe de la transition énergétique et écologique.



Le mercredi 2 avril dernier, la première pierre a été posée sur le chantier de la future piscine et du dojo des Malassis par Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, Zainaba Said-Anzum, Conseillère départementale déléguée au Sport, Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble, et Julien Charles, Préfet de Seine-Saint-Denis. Cet événement marque une nouvelle étape décisive dans les travaux de rénovation urbaine du quartier des Malassis et de la dalle Maurice-Thorez. Ce complexe sportif flambant neuf comprendra à terme un centre aquatique, une salle de sports de combat à prédominance lutte, une salle de musculation et un nouveau stade équipé de terrains multisports pour un investissement de 21 millions d'euros. Ce projet est financé par la Ville à hauteur de 7 millions d'euros avec le soutien de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), d'Est Ensemble et du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Ces équipements, qui émergeront de terre entre l'été 2025 et l'été 2026, seront à la pointe de la transition écologique et énergétique.

Haute qualité environnementale

Le projet prévoit ainsi 2 000 m² de pleine terre, 2 000 m² de toiture végétalisée, la plantation de 80 arbres et un système de récupération des eaux de pluie. La nouvelle piscine sera construite avec des bassins hérités des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, utilisés à Paris La Défense Arena. Ces nouveaux équipements sportifs bénéficieront de la certification Haute qualité environnementale (HQE) et seront raccordés au réseau de chaleur de la Ville. Un système de récupération de chaleur sera également intégré à la piscine. La livraison du stade des Malassis, premier équipement du pôle sportif dont les travaux avancent à grand pas, est prévue à l'été 2025.



Commémoration

Il y a 80 ans, l'Allemagne nazie était vaincue

Le 8 mai 2025 marque le 80^e anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Chaque année, le 8 mai, nous commémorens la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. En 1945, ce jour marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Les pertes humaines ont été estimées à plus de 60 millions de morts après six années de conflit. Cette année, la cérémonie marque le 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. C'est à Reims, le 7 mai 1945, que l'acte de capitulation des armées allemandes a été signé. Le matin du 8 mai, la nouvelle est annoncée dans les capitales alliées. En France, à 15h, les cloches des églises sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale, tandis que le général de Gaulle fait l'annonce à la radio. L'explosion de joie du 8 mai 1945 donne lieu à des rassemblements spontanés, populaires et festifs qui durent toute la nuit. La commémoration du 8 mai est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont été victimes des atrocités de la guerre.

Un drapeau à forte symbolique

À Bagnolet, la cérémonie du 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est ouverte sur un acte symbolique: le déploiement du drapeau de l'Association départementale des combattants prisonniers de guerre dont Monsieur Daniel Caradeuc, décédé en 2021, a été le porte-drapeau pendant de nombreuses années. Ce drapeau est un don, une restitution que Madame Catherine Lazic, fille de Monsieur Daniel Caradeuc, a souhaité effectuer dans le cadre de la préservation du patrimoine mémoriel. En hommage, une photo de messieurs Caradeuc et Jean David, décédé en 2022 et ancien porte-drapeau de l'Union nationale des combattants, a été exposée pendant la commémoration. Cet hommage vient rappeler combien la mémoire des anciens combattants reste vivante au sein de notre Ville, portée par les associations et les institutions pour transmettre aux jeunes générations les valeurs de solidarité, de courage et de paix.



François Gervais
Président de l'Union locale des anciens combattants (ULAC) de Bagnolet

«Le 8 mai 1945, ce sont les lumières de la victoire et de la délivrance retrouvée, ainsi que l'espoir d'un monde meilleur pour l'ensemble des jeunes générations. Il nous faut saluer aussi la mémoire de ceux qui se sont battus pour défendre notre liberté et nos valeurs républicaines. Unissons-y également tous ces anonymes qui ont œuvré dans l'ombre et ceux qui ont caché, au risque de leur vie, des enfants juifs et qui seront reconnus comme "Justes" parmi les Nations.»

Éducation

Mobilisation contre les fermetures de classes à Bagnolet

Le Maire de Bagnolet, Tony Di Martino, interpelle l'Éducation nationale sur les annonces de fermetures de classes à Bagnolet, en particulier au sein de l'école élémentaire Jules-Ferry.



Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, a adressé le vendredi 4 avril dernier un courrier à l'attention de l'Inspectrice d'académie et Directrice académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN), pour l'interpeller sur les annonces de fermetures de classes à Bagnolet, en particulier au sein de l'école élémentaire Jules-Ferry, ainsi que sur la potentielle baisse des moyens alloués à d'autres écoles, notamment à la nouvelle école Pêche d'Or. Au sein de ce courrier, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, demande expressément à la Direction des services de l'Éducation nationale d'organiser une réunion associant les représentants des parents d'élèves pour évoquer cette situation. De nombreux parents d'élèves et représentants se mobilisent actuellement sur des suppressions de classes, notamment au sein de l'école élémentaire Jules-Ferry classée en Réseaux d'éducation prioritaire (REP), comme la plupart des écoles de Bagnolet.

Inégalités scolaires

« Dans cette école où les effectifs sont déjà très importants dans les classes, et qui dispose également d'une classe ULIS, l'enjeu aurait pu être de diminuer le nombre d'élèves afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves en renforçant la capacité pour les enseignants à accompagner au mieux les enfants sur le plan péda-

gogique. », peut-on lire dans le courrier du Maire de Bagnolet. Les premières prévisions d'effectifs annoncées par le Rectorat dans l'académie de Créteil indiquent que la Seine-Saint-Denis est particulièrement impactée par la baisse du nombre d'élèves, ainsi que par les suppressions annoncées de postes d'enseignants (13) et de classes (250). Dans le courrier adressé à la Direction des services de l'Éducation nationale, Tony Di Martino regrette ce choix et estime que « cette baisse des effectifs aurait dû conduire l'Éducation nationale à sanctuariser le nombre de classes et les postes d'enseignants afférents afin de diminuer la pression sur les remplacements et améliorer les conditions d'apprentissage pour nos écoles. ». Ces enjeux ont été rappelés par le mouvement « Plan d'urgence 93 » mené par de nombreux parents et enseignants afin de lutter contre les inégalités scolaires.

+ D'INFOS :
La lettre de M. le Maire est à retrouver, dans son intégralité, sur le site internet de la ville.
ville-bagnolet.fr



Devoir de mémoire

Une exposition instructive qui retrace l'Histoire de l'esclavage colonial

Dans le cadre de la commémoration annuelle de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, le 10 mai prochain, la Ville accueillera l'exposition itinérante « C'est notre Histoire » qui retrace l'Histoire de l'esclavage colonial et ses héritages.

L'exposition « C'est notre histoire. Esclavages et abolitions: une histoire de France » retrace l'histoire de l'esclavage colonial et de ses héritages en France à travers 17 panneaux thématiques complétés par des supports numériques interactifs. Elle explore la traite négrière, le rôle central de l'État français dans l'organisation de ce commerce, les conditions de travail forcé et les discriminations raciales instaurées dans les colonies. Elle met en lumière les soulèvements d'esclaves, la première abolition en 1794, la réinstauration de l'esclavage sous Napoléon, puis l'abolition définitive en 1848 et ses conséquences. L'exposition aborde aussi la période post-abolition avec le travail forcé, l'engagisme et la mémoire de l'esclavage dans la France contemporaine.

Lutte pour l'abolition

À Bagnolet, l'exposition, qui a été prêtée à la Ville par la Ligue de l'enseignement 93, sera installée dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville du 6 au 23 mai 2025. À travers une approche incarnée mettant en avant les héros et héroïnes qui ont combattu pour la liberté et l'égalité, l'exposition montre comment l'esclavage colonial et les combats pour son abolition ont façonné l'histoire et la culture

françaises. Des outils permettent de comprendre et d'approfondir, grâce à la frise chronologique, aux chiffres clefs, et aux QR codes qui donnent accès à des ressources en ligne: films, carte animée, infographie. Cette exposition a été conçue par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, fondation reconnue d'utilité publique, créée en novembre 2019, et qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'État et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage, mais aussi parler de ses héritages.

+ D'INFOS :
Mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations
01 49 93 60 09
egalite-contre-les-discriminations@ville-bagnolet.fr



Éducation artistique et culturelle

La Cité des Marmots : un projet artistique hors normes

Cette année encore, des élèves de CE1 et de CM2 de l'école Henri-Wallon participent au dispositif «La Cité des Marmots», projet artistique et culturel mené par l'association Villes des musiques du Monde et l'Éducation nationale, en partenariat avec Est Ensemble et la Ville de Bagnolet.



Basé sur la rencontre entre un ou une artiste (le griot ou la griotte) et des centaines d'élèves issus de quartiers populaires de Paris, de Seine-Saint-Denis et de Marseille, le projet «La Cité des Marmots» est avant tout un parcours d'apprentissage et de création destiné à des enfants pour la plupart éloignés d'une pratique artistique. Cette année, l'artiste Temenik Electric Symphonik a été choisi comme parrain de l'édition 2025. Pendant 6 mois, Temenik Electric Symphonik s'est associé au projet et a mis son répertoire musical et son engagement au cœur d'un processus de transmission et de création où dialoguent les cultures. Depuis le mois de mars, des élèves de l'école Henri-Wallon apprennent ainsi le répertoire de l'artiste lors d'ateliers de chants hebdomadaires aux côtés de musiciens qui interviennent dans leurs classes.

Concert final au Théâtre du Châtelet

Les 17 et 18 mars derniers, les élèves ont participé à une rencontre avec l'artiste suivi d'un concert pédagogique donné au Pavillon de Romainville. À ce jour, 16 000 écoliers ont porté haut et fort les répertoires de 15 langues vivantes qui font écho aux langues maternelles parlées dans les quartiers populaires. Pour les élèves de l'école Henri-Wallon, leurs professeurs et leurs familles, le point d'orgue de ce parcours artistique et culturel se déroulera le 22 juin prochain. Un grand concert final sera donné par les élèves et l'artiste Temenik Electric Symphonik au Théâtre du Châtelet, à Paris. Les chanteurs en herbe seront accompagnés par les musiciens de l'Orchestre National d'Île-de-France pour un concert qui s'annonce déjà inoubliable.



Lutte contre les discriminations

La Ville se mobilise contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+

À l'occasion du 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et du mois des Fiertés, la Ville réaffirme son engagement en faveur des droits des personnes LGBTQIA+.



«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits», proclame l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, les personnes LGBTQIA+ sont toujours victimes de discriminations, de violences, d'injustices et même de condamnations à mort, en dépit du droit international. Depuis plus de dix ans, une agression LGBTphobe a lieu tous les trois jours en France. En 2023, les atteintes envers les personnes LGBTQIA+ ont augmenté de 13%. Au total, 4560 infractions contre les lesbiennes, gay, bi et trans ont été enregistrées en France l'an passé: 2870 crimes ou délits et 1690 contraventions (qui sont à 94% liées à des injures). Les crimes et délits (diffamation, agressions, menaces, harcèlement, etc.), déjà en hausse de 13% en 2022, bondissent de 19%, tandis que les contraventions, qui avaient baissé de 9%, progressent cette fois de 4%. Ces chiffres glaçants témoignent de la persistance de l'ancrage de l'exclusion, des discriminations et de la haine à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, trans et intersexes (LGBTI) malgré l'évolution des lois et des mentalités.

Une exposition d'Amnesty International à l'Hôtel de Ville

Dans le cadre du 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et du mois des fiertés (juin), la Ville poursuit son engagement dans la lutte contre toutes les formes de discrimination. Cet événement est l'occasion de réaffirmer l'attachement de la commune aux droits LGBTQIA+ et continuer à faire de Bagnolet une ville qui respecte toutes les sexualités et toutes les identités. Ainsi, la bannière inclusive sera installée par les services de la Ville sur la façade de l'Hôtel de Ville du 16 mai au 1^{er} juillet. L'exposition «Agir pour l'égalité» sera également présentée aux Bagnoletaises et Bagnoletais dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville du 2 juin au 1^{er} juillet. Cette exposition conçue par Amnesty International vise à déconstruire les préjugés et les idées reçues sur les personnes LGBTQIA+, et à mettre en lumière les violations persistantes de leurs droits. «Agir pour l'égalité» est une exposition musicale rythmée par de nombreuses chansons qui portent en elles les histoires de courage, de résilience et d'espoir.

PAROLE DE



Căline Trbic
Conseillère municipale en charge de l'Égalité femmes/hommes et de la Lutte contre les discriminations
Conseillère territoriale d'Est Ensemble

«À l'occasion du 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et du Mois des fiertés, la Ville de Bagnolet réaffirme son engagement plein et entier pour les droits des personnes LGBTQ+. Malgré les avancées, les violences et discriminations persistent: en 2023, plus de 4500 infractions ont été recensées en France.

Face à ces chiffres inacceptables, Bagnolet agit. D'abord symboliquement, en affichant fièrement le drapeau LGBTQ+ sur la façade de l'Hôtel de Ville. L'inclusion passant également par la culture et l'éducation, la Ville accueillera aussi l'exposition «Agir pour l'égalité», conçue par Amnesty International, et financera un spectacle de théâtre forum pour sensibiliser sa jeunesse à ces enjeux.

Notre ville doit rester un espace de liberté, où chaque identité est reconnue et respectée. L'égalité n'est pas une option, c'est une exigence républicaine. Ensemble, fort-es de nos solidarités, soyons fier-es, et debout contre toutes les haines.»

PAROLE DE



Zohra Kehli
Conseillère municipale
en charge de la Petite
enfance

« Dans notre volonté constante d'améliorer la qualité de l'accueil au sein de nos crèches à Bagnolet, la création d'un conseil de crèche a été votée lors du dernier Conseil municipal. Ce nouvel espace d'échanges permettra de renforcer la collaboration entre les équipes de la petite enfance, les familles et la Municipalité. Ainsi, ce conseil favorise l'écoute, le dialogue et la participation active des parents à la vie de la crèche.

Ce sera un lieu où les familles pourront partager leurs idées, leurs besoins et leurs propositions afin de contribuer ensemble à l'évolution de l'accueil. Cette implication est essentielle pour construire main dans la main un environnement toujours plus bienveillant et adapté pour chacun.

Afin d'accompagner les enfants qui quittent la crèche pour faire leur entrée à l'école, nous mettons également en place un questionnaire de satisfaction destiné aux familles qui nous permettra d'avoir un retour précieux sur l'expérience vécue au sein de notre structure. Les réponses nous aideront à améliorer constamment l'accueil proposé.

Notre politique petite enfance vise à répondre aux besoins de toutes les familles en proposant un accueil adapté et de qualité. Nous nous engageons à améliorer en continu la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et de leurs parents. »



Petite enfance

La Ville instaure des conseils de crèches

La Municipalité met en place des conseils de crèches afin de favoriser les échanges entre les professionnels de la petite enfance et les familles et ainsi améliorer les conditions d'accueil.



Dans le cadre de la politique municipale en faveur de la petite enfance, l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et la participation active des familles constituent des priorités. La création de conseils de crèches s'inscrit pleinement dans cet objectif en instaurant un cadre formel propice aux échanges et à la transparence entre parents, professionnels des crèches, élus et services de la Ville. Bien que non obligatoire, la mise en place de conseils de crèche s'inscrit dans l'esprit du décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 et de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, qui encouragent l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et le renforcement de la participation des familles. Le conseil de crèche est une instance consultative ayant notamment pour objectifs de renforcer la communication entre les familles et les professionnels, de transmettre les besoins des familles et d'assurer la transparence des pratiques et du fonctionnement des crèches.

Des représentants des parents élus

Le conseil de crèche est présidé par le Maire et/ou la Conseillère municipale en charge de la Petite enfance et est composé du directeur de la crèche (ou son adjoint), des représentants des parents élus et de la directrice de la Petite enfance de la Ville. Les conseils de crèches sont en cours de création dans les crèches de la rue Lénine, de la rue Désiré-Vienot et de la rue Girardot (La Coccinelle et Némé). À compter de septembre 2025, de nouvelles élections seront organisées pour un mandat de deux ans pour les représentants des parents, sous réserve de la continuité de l'accueil de leur enfant par la crèche concernée.

Urbanisme

Une étude urbaine sur les secteurs Gallieni/République/Fraternité

À l'initiative de la Ville et d'Est Ensemble une étude urbaine est engagée sur les secteurs Gallieni/République/Fraternité pour repenser et améliorer le cadre de vie des habitants.

Prévue le mercredi 14 mai à 19h au centre socioculturel Les Coutures, une première réunion publique présentera les objectifs de l'étude, sa gouvernance, son calendrier, mais surtout partagera les premiers constats. Ce temps d'échanges avec la Municipalité et les bureaux d'études en charge du projet permettra aux habitants de mieux comprendre les enjeux du projet et de partager les idées et attentes pour façonner le Bagnolet de demain. Une seconde réunion publique aura lieu au début du mois de juillet pour présenter le scénario d'aménagement retenu pour l'évolution de ce secteur.

Un projet ambitieux de requalification

Cette étude urbaine porte sur le périmètre Gallieni/République/Fraternité qui couvre une superficie totale d'environ 24 hectares intégralement situés à Bagnolet. Ce périmètre est constitué d'un territoire mixte composé d'un tissu d'activités et de logements, d'équipements publics communaux (écoles, gymnase, square) et départementaux (collège) et de voiries communales et départementales à requalifier. Cette étude urbaine est accompagnée d'une étude de programmation et d'une approche environnementale qui permettront d'établir le futur plan guide, sur ce secteur Gallieni/République.



EN BREF

Transports

L'association Ensemble pour la ligne 3 invite les habitants à participer à une réunion publique sur le futur prolongement de la ligne 3 : tracé, aménagements, insertion dans l'espace public, nom de station. L'association souhaite recueillir les avis des habitants, notamment sur un tracé alternatif à celui proposé actuellement par la Région qui passerait par les quartiers des Malassis et du Plateau. Les avis recueillis seront notamment envoyés à Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France.

La réunion publique se tiendra lundi 26 mai 2025 à 19h, salle Pierre-et-Marie-Curie: 36, rue Pierre-et-Marie-Curie.

@ensemble_pour_la_ligne_3
ensemblepourlaligne3@gmail.com

Travaux

Des travaux sur le réseau de chauffage urbain se sont déroulés, du mardi 22 au jeudi 24 avril 2025, rue Raymond-Lefebvre et rue Auguste-Blanqui. Ces interventions permettront à la nouvelle école Pêche d'Or, qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre, d'être raccordée au réseau de chauffage urbain de la Ville. Ces travaux se poursuivront en journée jusqu'au 17 mai. Pendant cette période, la circulation sera réduite par alternance, le stationnement sera réduit sur le côté pair de la rue Raymond-Lefebvre et le stationnement sera interdit partiellement, rue Auguste-Blanqui.

Déchets alimentaires

Vous habitez le territoire d'Est Ensemble (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin ou Roissy-Charles-de-Gaulle)? Est Ensemble souhaite mieux connaître vos habitudes de tri des déchets alimentaires afin d'ajuster les actions mises en place et développer de nouveaux projets.



Scannez
le QR code
pour répondre
au questionnaire

Développement territorial

Le quartier de La Noue et la couverture de l'autoroute A3 en pleine mutation

Le quartier de La Noue poursuit sa transformation sous l'impulsion de la Ville et de ses partenaires. La métamorphose de l'ex-terrain de l'imprimerie Pif, rue Jean-Lolive, en est le dernier exemple en date.

Le jeudi 17 avril, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, a inauguré le Village Business Park, un projet mené par Yuman Immobilier et Braxton AM, qui accueillera prochainement une trentaine de villas d'artisans, soit environ 200 salariés de TPE et PME. Celui-ci a été construit sur une friche où était située l'imprimerie du magazine Pif Gadget jusqu'au début des années 2000, et qui, suite à la faillite puis à la disparition de l'imprimerie était devenue, au fil du temps une décharge sauvage, en dépit des interventions de la Ville. L'opération de dépollution de la parcelle à elle seule aura nécessité 742 560 € d'investissements, et comprend notamment des

jardins collectifs et des plantations d'essences variées qui contribuent à la préservation d'espèces telle que la mésange charbonnière. À terme, une sente piétonne, dont la finalisation interviendra dans le cadre de la livraison des résidences du programme immobilier du groupe Action logement/Seqens, reliera la rue Jean-Lolive au quartier des Malassis. Sur l'autre partie du terrain, en effet, 60 logements locatifs intermédiaires (soumis au plafond de revenus) seront livrés par le bailleur Seqens dans le cadre de la diversification de l'habitat suite au premier Programme de rénovation urbaine (PRU1).



Ci-dessus, le site de l'ancienne imprimerie du magazine Pif en 2019 qui était devenue une décharge sauvage. Ci-dessous, le Village Business Park (et sa sente aménagée), qui a été inauguré le 17 avril dernier et qui peut accueillir une trentaine de villas d'artisans sur le site de l'ancienne imprimerie Pif.



Entre agriculture urbaine, écologie et renouvellement des usages de l'espace public, l'AJDB dynamise le parc de la couverture de l'autoroute A3

La couverture de l'autoroute A3 a également bénéficié des actions menées par l'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet (AJDB) dans le cadre du projet d'agriculture urbaine « 4 saisons ». Ce projet a été initié en 2019 dans le cadre du dispositif d'occupation temporaire Temp'O piloté par Est Ensemble avec le soutien de la Ville. Ce projet valorise des espaces verts mis à disposition par la Ville ou des bailleurs sociaux en créant des espaces partagés et animés afin de rendre l'écologie accessible à tous, avec des lieux de biodiversité, conviviaux, festifs et comporte un volet insertion professionnelle. À La Noue, dans le cadre du NPNRU en cours, plusieurs millions d'euros seront également investis pour réhabiliter les logements sociaux et continuer le réaménagement de la dalle. La partie sud de la dalle a fait depuis 2015 l'objet d'importants travaux de requalification qui ont été finalisés à la fin 2020 : réaménagement d'un espace piétonnier, renforcement de l'éclairage et installation de nouveaux mobiliers urbains.

NPNRU et Le Grand Chemin

L'aménagement de la dalle sera poursuivi, dans sa partie nord, avec une gestion améliorée des eaux pluviales et des déchets, la reprise technique de sa surface, la création d'aires de jeux et la végétalisation de la dalle. La démolition du parking EG8 (Est Ensemble Habitat) permettra d'élargir et d'aménager la promenade plantée vers le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands et La Noue, côté Montreuil. Enfin, plus de 19 000 m² (l'équivalent de la superficie de trois terrains de football) d'espaces publics seront aménagés sur la dalle de la Noue. La renaturation du quartier sera également renforcée par les futurs aménagements du Grand Chemin, rue Charles-Delescluze. Le Grand Chemin qui, pour rappel, permettra de végétaliser, à Bagnolet, 2 km de rues d'ici 2026 afin de lutter contre les effets du réchauffement climatique et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

2019 Projet « 4 saisons » de l'AJDB sur la couverture de l'A3. 2025



Bagnolet fête sa nature

Bagnolet compte plus de 35 hectares d'espaces verts : des parcs, des squares municipaux, des jardins partagés gérés par des associations, etc. À l'heure du réchauffement climatique, la protection et le développement de la Nature en Ville sont des enjeux majeurs de l'amélioration du cadre de vie des habitants. La renaturation est un élément central qui irrigue les actions menées par la Municipalité et ses partenaires dans de nombreux domaines : règles d'urbanisme, végétalisation des cours d'école, gestion des eaux pluviales, préservation de la biodiversité, etc. L'accès à la nature pour tous est aussi une question de justice climatique. Une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fixe à au moins 10 m² la superficie d'espaces verts disponibles par habitant. Or, aujourd'hui, sur le territoire d'Est Ensemble, la superficie d'espaces verts disponibles par habitant est d'environ 6 m². Pour répondre à cette injustice climatique, la Ville continue de créer des espaces verts publics et accessibles à tous. Le samedi 17 mai, la Ville avec un collectif d'habitants vous invite, petits et grands, à participer à la Fête de la Nature. Une journée ludique et pédagogique ponctuée par de nombreuses animations.

Vive la Nature en ville !

Le samedi 17 mai, la Ville en lien avec un collectif d'habitants et d'associations organise la Fête de la Nature à destination des habitants. Un événement qui valorise les actions de la Ville et des partenaires, des associations afin de favoriser la végétalisation de Bagnolet et préserver la biodiversité. La Municipalité a fait de la renaturation l'un de ses objectifs prioritaires.

Comment protéger le vivant et renaturer les espaces publics dans un environnement très urbanisé ? Pour répondre à cet enjeu, la Ville a mis en place de nombreuses actions. En lien avec Est Ensemble, la Ville va ainsi modifier le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Depuis 2020, Est Ensemble est en charge des règles d'urbanisme sur les 9 villes du territoire via le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit du document de référence pour la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.). À travers la Modification n°3, le PLUi évolue pour assurer un meilleur cadre de vie aux habitants, notamment un meilleur accès à la nature en Ville : protection d'arbres, d'alignements d'arbres, d'espaces paysagers boisés, et d'espaces cultivés jardinés. Cette modification qui vise à renforcer la renaturation sur le territoire intercommunal a été adoptée par le Conseil municipal le 12 décembre dernier.

Des arbres mieux protégés

À Bagnolet, cette évolution prévoit le passage du nombre d'arbres à protéger de 9 à 16 ainsi que l'ajout de 40 alignements d'arbres, et de 7 alignements à créer. La modification n°3 du PLUi intègre

également la protection de cinq espaces cultivés et jardinés : le terrain d'aventure de la petite plage, les jardins familiaux de l'association « Bagnolet, Ville fleurie », le projet « Quatre saisons » sur la couverture A3 géré par l'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet (AJDB). La modification n°3 du PLUi instaure l'interdiction de l'artificialisation des sols dans un rayon de 5 mètres autour du tronc des arbres à protéger, sauf dans le cadre de travaux et installations liés à l'espace public et l'intérêt général et les constructions légères.

Davantage de plantations dans le cadre des constructions

La modification n°3 du PLUi introduit également de nouvelles règles d'urbanisme qui imposent un nombre plus élevé de plantations dans les constructions sur des parcelles privées. Lorsque l'unité foncière d'une construction est supérieure ou égale à 500 m², les espaces de pleine terre doivent par exemple comporter un minimum de 75 unités de plantation par tranche de 100 m² et comprendre au moins un arbre de grand développement. La Ville réalise de nombreuses plantations (plantes, arbustes, arbres,



Un bourdon butine au jardin de la Butte. La pollinisation est un élément clé de la reproduction d'un grand nombre de végétaux.



Les travaux du Grand Chemin, rue Sadi-Carnot.



Un élagage d'un alignement d'arbres, avenue Raspail.



Des Bagnoletais récupèrent leur arbre dans le cadre de l'opération « J'adopte un arbre ! ».

etc.) pour végétaliser l'espace public et améliorer le cadre de vie des habitants. Ces plantations sont complétées par la mise en œuvre du Plan 20 000 arbres pour le climat doté d'un budget de 20 millions d'euros et initié en décembre 2022 par Est Ensemble en partenariat avec les 9 villes du territoire, les bailleurs sociaux, le Conseil départemental et d'autres propriétaires fonciers.

120 arbres seront plantés sur Le Grand Chemin

Les premiers travaux en vue des aménagements prévus dans le cadre du projet « Le Grand Chemin » ont démarré à Bagnolet. Ce projet, mené par Est Ensemble, consiste à créer une boucle verte de 36km afin de relier les espaces verts et parcs du territoire. À Bagnolet, « Le Grand Chemin » prévoit la création d'une rue-parc continue d'une longueur de 2km de long et d'une superficie de 3 hectares qui reliera la rue Molière, limitrophe des Lilas à la rue Delescluze, dans le quartier La Noue. Une première phase en vue de l'aménagement des premiers segments du Grand Chemin à Bagnolet, est en cours depuis la mi-novembre et s'étalera jusqu'à la fin 2025. Ces travaux concernent des tronçons de la rue Molière, de la rue Sadi-Carnot et de l'avenue de la Dhuys. La deuxième phase s'étalera quant à elle de 2026 à 2027 et concernera la partie ouest de la rue Molière, la rue du Moulin, la rue des Fossillons, la rue Leclerc et la rue Charles-Delescluze. Au total, à Bagnolet, 120 arbres seront plantés et 5800 m² de sols seront désimperméabilisés (dont près de 4500 m² végétalisés supplémentaires).

« J'adopte un arbre ! » mobilise les Bagnoletais

Dans le cadre du « Plan 20 000 arbres » initié en 2022 par Est Ensemble sur les neuf villes du territoire, la plantation d'arbres a été ouverte aux particuliers en novembre 2023 avec l'opération « J'adopte un arbre ». Cette opération incite les habitants possédant un espace extérieur à y planter des arbres (pruniers, pommiers, érables, figuiers, tilleuls, etc.). Ces arbres ont été remis aux habitants lors de deux journées organisées à la Prairie du canal, à Bobigny, et au Jardin Pouplier, à Montreuil. L'an dernier, lors de la première année de l'opération « Adopte un arbre », 307 arbres ont été récupérés. Cette année, 392 arbres ont été adoptés par des habitants du territoire. Le 1^{er} mars, une quarantaine de Bagnoletais ont pu récupérer au Jardin Pouplier des arbres qu'ils planteront dans leur jardin.

PAROLE DE



Vassindou Cissé

Adjoint au Maire
en charge de la Politique
de végétalisation,
de l'Écologie, de la

Transformation écologique de l'espace public,
des espaces verts, de l'environnement, de la
biodiversité, de la condition animale et de l'eau
dans la ville

« Une journée plein air à ne pas rater ! L'identité de Bagnolet rime avec une présence foisonnante de la nature en ville dont environ 35 hectares d'espaces verts. La préservation de nos parcs, squares, jardins publics et arbres d'alignements et espaces de pleines terres est une priorité majeure parce que ces espaces naturels sont des lieux de plaisir des sens, et de sociabilité ouverts à tous-tes. À Bagnolet, le paysage et le végétal sont de véritables outils de l'adaptation climatiques pour lutter contre l'artificialisation des sols. En effet, eau, arbres, et terre sont les trois éléments constitutifs d'une ville où il fait bon vivre, car ce sont des régulateurs climatiques naturels pour conserver et embellir notre cadre de vie. Sensible(s) aux enjeux liés à l'environnement, curieux de biodiversité, à la recherche des bonnes pratiques ou tout simplement amoureux de la nature ? Cette Fête du 17 mai est votre rendez-vous. Ludique et pédagogique, pour petits et grands, l'environnement et la Nature y seront à l'honneur, pour apprendre les bonnes pratiques, s'initier aux démarches écoresponsables, jouer, observer, tester, manger sain, etc. »



La Ville a mis en place le principe de la fauche raisonnée, pratiquée une à deux fois par an. Cette technique préserve la flore locale en laissant les plantes se développer naturellement et favorise la faune en offrant refuge et nourriture aux insectes, oiseaux et petits mammifères.



Les habitants se mobilisent

Le 17 mai, la Ville organise la Fête de la Nature à destination des habitants dans le cadre des 48 heures de l'agriculture urbaine. Pour favoriser les rencontres et donner de la visibilité aux initiatives locales, des animations gratuites pour petits et grands s'enchaîneront, entre petit marché de producteurs, découverte du patrimoine agricole bagnoletais, balade à la recherche de plantes comestibles, ateliers de fabrication de pain ou de sensibilisation au gaspillage alimentaire et théâtre de rue. Valentine Diguët, ethnobotaniste, invite à une découverte des plantes sauvages comestibles au square Schnarbach et à une dégustation de préparations culinaires. « Les gens l'ignorent, mais il existe beaucoup de plantes comestibles à Bagnolet comme la Mauve, sur le parc de la couverture A3, du brocoli sauvage dans le parc départemental Jean-Moulin/Les-Guilands ou encore de la bardane », explique Valentine Diguët. Le 17 mai, la Fête de la Nature s'ouvrira par un troc de plantes proposé par le collectif Les Pernelles, avec le soutien de la Ville. « Je jardine beaucoup et j'avais proposé cette idée au Maire qui a accepté », explique Florence Sempé, du collectif Les Pernelles. À l'occasion de la Fête de la Nature, les habitants pourront donc échanger, donner des plantes, des graines des boutures, des accessoires de jardin (pots, outils, etc.) ainsi que de livres sur le jardinage.

Samedi 17 mai 2025 – Place Salvador-Allende

Fête de la Nature

Bagnolet passera en mode « nature » dans le cadre de la 10^e édition des 48h de l'agriculture urbaine.

Au programme

De 11h à 18h

Troc de plantes par le
Collectif Les Pernelles



Échanges et dons de plantes, graines, boutures, accessoires de jardin (pots, outils, etc.) ainsi que des livres sur le jardinage. Participation sur inscription à : direction.environnement@ville-bagnolet.fr

Atelier de bombes à graines

Sensibilisation aux plantes sauvages et mellifères pour la sauvegarde des pollinisateurs.

Exposition

Photographies anciennes du patrimoine horticole de Bagnolet, issues des archives du château de l'Étang, Maison du Patrimoine.

Jardin-école de Montreuil

Découverte du patrimoine des murs à pêches de Bagnolet et de Montreuil.

Démonstration de vannerie

Avec Bernard Bouillon, vannier bagnoletais, les techniques de la vannerie n'auront plus de secrets.

Apiculture par Les Ruchers de la Bruyère

Présentation d'une ruche pédagogique, découverte de la vie des abeilles et dégustation de produits de la ruche (miel, gelée royale, vinaigre, savon).

Informations

Sur la charte de l'agriculture urbaine, les jardins partagés, jardinage responsable et le permis de végétaliser à Bagnolet.



Le Petit Marché

• Murs à fleurs, ferme florale de Montreuil : plants, bouquets et graines de fleurs.

• Puckle, dégustation de sauces et chutney pimentés élaborés à partir d'ingrédients issus de l'agriculture paysanne par Claire Judd, une Bagnoletaise passionnée d'épices et de musique.

Les Jardiniers de la nature

Sur le thème de la nature et de l'environnement, les échassiers et comédiens de la compagnie Acta Fabula sensibilisent à la nécessité de préserver la biodiversité, les ressources en eau, questionnent notre alimentation, alertent sur le réchauffement climatique, sensibilisent sur la nécessité de préserver nos ressources en eau.

Spectacle et déambulation à 14h30, 15h30 et 16h30



Animations

11h - 17h30

Atelier de fabrication de pain

Aziza Gonon et Didier Bodelot guident les participants du pétrissage à la cuisson.

14h

Atelier Anti-gaspi & alimentation durable

Sensibilisation au gaspillage alimentaire par l'association Re-belle, confiture. Sur inscription à : direction.environnement@ville-bagnolet.fr Un pot de confiture sera offert à chaque participant.

14h - 18h

Ouverture du Clos à Pêches

9, rue Charles-Graindorge L'association Les amis du Clos à Pêches de Bagnolet retracera l'histoire de ce lieu de sauvegarde du passé horticole de la ville.

14h - 17h30

Animation compostage

Par les équipes d'Est Ensemble.



14h - 17h

On vous écoute !

Atelier Cadre de vie et Santé dans le cadre du réaménagement de la Porte de Bagnolet.

15h

Balade ethnobotanique

Au départ de la place Salvador-Allende Valentine Diguët, ethnobotaniste, invite à une découverte des plantes sauvages comestibles au square Schnarbach et à une dégustation de préparations culinaires.

Vie associative

Une association qui fait fleurir le lien social

Créée en 1987, l'Association Pavillonnaire Bellevue réunit les habitants du quartier des fleurs à Bagnolet pour s'entraider et créer du lien social.



« Je suis arrivée il y a une douzaine d'années à Bagnolet, dans le quartier des fleurs, comme l'appellent les habitants. », explique Alexandra Fleur qui a rejoint très vite l'Association Pavillonnaire Bellevue dont le but est de préserver le caractère pavillonnaire du quartier et de créer du lien social grâce à des animations et des rencontres entre les habitants. L'association compte aujourd'hui 110 familles adhérentes. Au début de sa création, dans les années 80, l'association s'est mobilisée afin de dialoguer avec la Mairie sur le plan de circulation qu'elle souhaitait mettre en place dans le quartier et obtenir des aménagements de la part de la Municipalité en place. Lors de la création du square Schnarbach, l'association a participé activement en proposant un plan d'aménagement en trois parties (enfants, adolescents et adultes : théâtre de verdure, terrain de basket, aires de jeux et terrain de pétanque). Aujourd'hui, l'association reste une courroie de transmission entre des habitants et la Ville pour toutes leurs demandes.

Des animations variées

Elle a mis en place un programme d'animations tout au long de l'année : cinéma en plein air, ateliers jardinage au square Schnarbach, après-midi jeux de société, soirée anniversaire au restaurant Le Bellevue, fête des voisins, vide-grenier, etc. « Nous sommes attachés à créer du lien et de l'entraide entre les habitants. », explique Alexandra. « Mon fils a, par exemple, appris à jouer aux échecs avec un papi du quartier et depuis ils rejouent ensemble dès qu'ils le peuvent. », se réjouit-elle. Pendant la Fête des voisins, la rue se transforme en banquet géant où chacun apporte sa contribution à la fête. L'association est également un espace d'entraide pour répondre aux problématiques rencontrées par les habitants. Lorsque certaines maisons du quartier ont été colonisées par les termites, l'association s'est mobilisée pour leur venir en aide en organisant des réunions d'information avec des sociétés spécialisées. Pendant la période du Covid, les adhérents ont aidé les personnes âgées à faire leurs courses et leur ont tenu compagnie. À Noël, l'association a créé une singulière tournée du Père Noël qui récompense les habitants qui ont décoré leurs maisons en leur offrant des friandises.

« Chaque année, nous organisons un moment d'échanges avec les nouveaux habitants pour qu'ils connaissent notre association. », explique Alexandra. Un moment important pour inclure les nouvelles familles qui s'installent et dynamiser l'association.



videgreniersdesfleurs@outlook.fr

Solidarité

La lecture pour tous avec le Secours populaire français

Le comité de Bagnolet du Secours populaire français, en partenariat avec la CAF de Seine-Saint-Denis, a distribué des livres et des chèques-lire aux familles accompagnées par l'association afin de lutter contre les inégalités d'accès à la lecture.



Grâce au soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Seine-Saint-Denis et du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, le Secours populaire français a distribué 170 livres et 170 chèques lire d'un montant de 30 euros aux familles accompagnées par l'association dans différentes communes du département. À Bagnolet, cette initiative qui favorise l'accès à la lecture des adolescents s'est déroulée à la librairie De Beaux Lendemain.

L'accès à la lecture, un droit fondamental

Alors que le dernier baromètre « Les Français et la lecture », publié par le Centre national du livre (CNL), indique que les 18-24 ans passent en moyenne 4h09 min par jour devant un écran, l'accès à la lecture et aux livres demeure très inégalitaire. Si le droit à l'éducation est un droit fondamental inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant signée en 1989, selon l'Observatoire des inégalités, l'accès aux livres est grandement distinct selon les milieux sociaux. Ainsi, 47% des ouvriers et des employés ne lisent jamais de livres, contre 15% des cadres supérieurs. Plus d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. À l'entrée au col-

lège, près de 20% des élèves ne possèdent pas les compétences nécessaires pour lire et apprendre. De manière très concrète, il existe un lien entre les difficultés d'entrée dans la lecture et les difficultés économiques et sociales des parents. Dans les quartiers couverts par la politique de la ville, le taux d'illettrisme (14%) est deux fois supérieur à la moyenne nationale.

À Bagnolet, le Secours populaire français porte plusieurs initiatives pour faciliter l'accès aux livres et à la lecture, notamment en lien avec la Médiathèque de Bagnolet : lecture de contes dans les locaux du Secours populaire français, visite de la Médiathèque avec les familles accompagnées par l'association, etc.

+ D'INFOS :

Secours populaire français/Comité de Bagnolet
37, rue Adélaïde-Lahaye
01 43 62 08 02
secourspopulaire.fr/93-bagnolet

Environnement et concertations



Sous l'impulsion de l'ASGB qui fête cette année son centenaire, Cyrille Malaval signe la fresque du 172, rue Sadi-Carnot.



Balade urbaine quartier Le Plateau pour identifier les points à améliorer et co-construire des solutions.



La société Idverde poursuit son travail de plantation, rue du Lieutenant-Thomas.

Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?



1 Je choisis le bouton « signaler un incident » et je sélectionne une catégorie Espaces verts / Propreté / Voirie.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

Téléchargez l'application
Mon Bagnolet



Opérations « coup de balai »



Coup de balai, rue de Noisy-le-Sec: enlèvements de voitures ventouses et des tags.



Actions de nettoyage, rue de La Noue.



Entretien des espaces végétalisés et de la voirie, en pied d'immeubles, à la Capsulière.



Entretien des espaces végétalisés et de la voirie, en pied d'immeubles, à la Capsulière.

EXPOSITION

Du 15 mai au 20 juin 2025
À la Croisée des Rêves...
Peinture et street art par &ZO

Cette exposition propose une immersion dans un univers onirique, où la frontière entre réalité et imaginaire s'efface au profit d'une exploration vibrante et poétique. À travers ses œuvres, l'artiste tisse des liens singuliers entre figures humaines et animales, mêlant éléments naturels et abstraits pour créer des compositions à la fois harmonieuses et surprenantes. Laissez-vous emporter par cette traversée onirique: ici, chaque tableau est une porte ouverte vers un nouveau monde.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS:
☎ 01 49 93 60 17 / 61 53
✉ chateau@ville-bagnolet.fr

CÉLÉBRATION

Samedi 17 mai 2025
Fête de la Nature

Dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine, Bagnolet célèbre la nature avec un troc de plantes, des ateliers, des balades, un petit marché local, des spectacles de rue et bien plus encore.
14h - 17h

On vous écoute !

Atelier Cadre de vie et Santé dans le cadre du réaménagement de la Porte de Bagnolet organisé par la Ville, Est Ensemble, et la Ville de Paris.

+ D'INFOS: voir page 16

FESTIVAL 2025

Du 27 mai au 12 juin 2025
Rencontres chorégraphiques internationales
Le festival des Rencontres chorégraphiques internationales, dédié aux écritures chorégraphiques plurielles et engagées, met à l'honneur des œuvres qui portent un regard sensible et poétique sur notre monde en mutation.
Mardi 27 mai à 20h – Théâtre municipal Les Malassis
Page Blanche - Chapitre 2 par Ladjali Koné
Samedi 31 mai – Parc départemental Jean Moulin/Les Guilands
Impact d'une course par le collectif la horde dans les pavés
À 10h30 et 17h30: **Ateliers chorégraphiques** avec Alice Davazoglou
À 18h: **Passages** avec Alice Rende
À 19h30: **La demande d'asile** avec Nicolas Barry

Jeudi 12 juin à 20h – Théâtre L'Échangeur - Cie Public Chéri
Untold par Yaël Réunif & Jordan Beal
+ D'INFOS:
📧 rencontreschoregraphiques.com

ÉVÈNEMENTS

Jeudi 15 mai 2025 de 17h à minuit
Deuxième édition du Jeudi Loco au Sample!
Jeudi Loco, c'est 4 éditions, 4 univers, 1 projet commun. Ces rendez-vous mettent en lumière l'écosystème du Sample et son territoire. Pour cette édition, le spectacle vivant est à l'honneur avec une programmation placée sous le signe de l'improvisation et du stand-up. Au programme: un match d'impro en plein air, un open mic pour celles et ceux qui se lancent dans le seul en scène, et des artistes confirmé-e-s pour vous faire (re) découvrir toute la richesse de cette discipline. Une soirée qui s'annonce bien plus drôle que ce jeu de mots... Promis!

Entrée libre
Le Sample: 18, avenue de la République

+ D'INFOS:
📧 contact@lesample.fr
📱 @le_sample_bagnolet

Vendredi 16 mai 2025 à 19h
Et nous traverserons des orages

De la guerre de 14-18 à la chute du Mur de Berlin, en passant par l'Occupation et la guerre d'Algérie, découvrez l'histoire de la famille Balaguère sur quatre générations. Entre secrets, drames, rêves et amours contrariés, leur destin se mêle aux grands événements du siècle, interrogeant nos mémoires collectives et la violence humaine. À travers extraits du roman et musique, l'autrice et le compositeur vous invitent à un voyage auditif éveillant votre appétit de lecture.

Entrée libre – Tout public (dès 14 ans)
Médiathèque de Bagnolet: 1, rue Marceau

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:
☎ 01 83 74 59 35

Samedi 17 mai 2025 de 11h à 12h30
Les dessous de l'affaire Ashe
Depuis l'automne 2024, 9 adultes amateurs passionnés ont écrit un samedi sur deux au Samovar, sous la houlette des autrices Sonia Bester et Jalie Barcion. Ensemble, ils se sont initiés à l'exercice stimulant de l'écriture collective. Ils sont aujourd'hui heureux de vous inviter à la lecture publique de leur tragi-comédie musicale: *Les dessous de l'affaire Ashe*. Une série pleine d'humour, d'émotion et de rebondissements, à découvrir en exclusivité!

Entrée libre – Durée: 60 minutes – À partir de 8 ans
Médiathèque de Bagnolet: 1, rue Marceau

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:
☎ 01 75 47 91 64

Dimanche 18 mai 2025 de 15h à 20h
Bal des graines!
Organisé par La Graindorgie, cet événement fait vibrer Bagnolet: ateliers, spectacles, concerts, déambulations et marché de créatrices.

Place Nelson-Mandela et au Clos à Pêches:
9, rue Charles-Graindorge

+ D'INFOS:
📱 @la.graindorgie

BOURSE AUX VÉLOS

Dimanche 18 mai 2025 de 13h à 19h
Bourse aux vélos (vente de tous types de vélos entre particuliers) et ateliers de réparation de vélos à prix libre avec l'association Temps Libre et l'association Au Milieu.

Cour Carrée, parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands

+ D'INFOS:
📧 contactaumilieu@gmail.com

CHANTIER PARTICIPATIF

Du lundi 19 au vendredi 23 mai de 10h à 17h
Chantier participatif pour fabriquer l'installation artistique *Aux Mille Lieux* avec l'association Au Milieu.

Cour Carrée, parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands

+ D'INFOS:
📧 contactaumilieu@gmail.com

VIDE-GRENIER

Dimanche 25 mai 2025 de 8h à 18h
L'Association Pavillonnaire Bellevue organise un vide-grenier sur l'avenue du Plateau à Bagnolet. Profitez d'un moment convivial pour chiner, vendre ou simplement vous promener parmi les stands! Tarifs pour 3 mètres: adhérent 10 € – non adhérent 15 €

Avenue du Plateau

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:
📧 videgreniersdesfleurs@outlook.fr

CHANTIERS PARTICIPATIFS

Mercredi 21 et vendredi 23 mai 2025
Un coup de main pour le jardin?
Venez construire le nouveau mobilier pour le jardin du parvis Henri-Wallon. Jusqu'à l'automne prochain, le parvis se transforme en jardin forestier pour toutes et tous. Plusieurs rendez-vous conviviaux vous proposent de participer à son évolution. 2^e étape, construire!

Mercredi 21 mai 2025 de 15h à 18h
Vendredi 23 mai 2025 de 16h à 19h
Chantiers ouverts à toutes et à tous et temps festif.

Parvis devant l'école Henri-Wallon: 48, rue Pierre-et-Marie-Curie

+ D'INFOS:
☎ 01 79 64 54 54

THÉÂTRE

Mardi 20 mai 2025 à 19h
Rimbaud, Cavalcades!
Cette pièce, tel un road movie, retrace avec humour et tendresse le parcours d'un homme en quête de poésie et de liberté. Ce seul en scène spectaculaire, d'une maîtrise remarquable, suit la route

de Romuald, qui fait écho à celle d'Arthur Rimbaud et à son ascension vers la gloire. Au fil de ce voyage, apparaissent Paul Verlaine, son père, sa mère et son meilleur ami professeur. Le comédien incarne tous les rôles avec brio, nous transportant à travers les époques. Avec un regard singulier, il nous livre sa vision de l'œuvre et de la vie de Rimbaud.

Tout public (dès 12 ans)
Tarifs: 8,50 € (Bagnoletais), 14 € (extérieurs), 11 € (réduit), 5 € (- 18 ans)
Théâtre des Malassis: rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA:
☎ 01 49 93 60 81
📧 culture@ville-bagnolet.fr

Vendredi 23 mai 2025 à 20h30

Güven
Güven, originaire d'Aubervilliers, y vit chez ses parents et travaille pour la ville. Méfiant envers le théâtre, mais attiré par la scène, il répond à une annonce du théâtre municipal recherchant de jeunes acteurs amateurs. Il monte sur scène et fait preuve d'une étonnante inventivité. Séduits par son aisance, son humour et ses talents d'improvisateur, trois metteurs en scène du CDN de La Commune d'Aubervilliers l'accompagnent dans un cabaret dont il est le sujet, l'acteur et le dramaturge. Ensemble, ils tissent des liens entre des mondes opposés et recherchent un théâtre originel centré sur l'acteur populaire.

Tout public (dès 13 ans)
Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle

+ D'INFOS & RÉSA:
☎ 01 43 62 71 20
📧 reservation@lechangeur.org

CONCERT

Samedi 24 mai 2025 à 20h
Albin de la Simone en solo
Vingt ans après ses premières chansons, Albin de la Simone revient sur scène avec un projet inédit: un concert en solo. Après son septième album Les cent prochaines années et une tournée à travers la francophonie, il mêle enfin ses trois cordes principales: chanson, dessin et parole. Entouré d'instruments, devant un écran projetant ses dessins – parfois créés en direct –, il chantera, jouera et racontera, cultivant avec finesse ces émotions douces et puissantes qui lui sont chères.

Tarifs: 8,50 € (Bagnoletais), 14 € (extérieurs), 11 € (réduit), 5 € (- 18 ans)
Théâtre des Malassis: rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA:
☎ 01 49 93 60 81
📧 culture@ville-bagnolet.fr

BRADERIE SOLIDAIRE

Samedi 31 mai 2025 de 10h30 à 17h30
Venez faire de bonnes affaires tout en soutenant une belle cause! La braderie solidaire vous attend avec vêtements, objets, livres et plein de trésors à petits prix. Les bénéfices seront reversés au Secours populaire français. On compte sur vous!

Devant les locaux du Secours populaire français:
37, rue Adélaïde-Lahaye

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Écologie !

Fin avril, l'actrice et militante, Jane Fonda a été directe! Aux Nations Unies, à côté de Greenpeace, elle s'en est prise frontalement à la politique environnementale de Donald Trump: «*Il est clair, pour tous ceux qui ont des yeux pour regarder, que le président Trump a passé un pacte avec le diable, le diable étant l'industrie des énergies fossiles*». Mais «*l'espoir pour l'avenir de la planète est toujours possible*». Oui, l'espoir est là! En Europe, en France, à Bagnolet, car les élus de notre groupe sous l'égide du Maire, Tony Di Martino, ont agi dès leur prise de responsabilité avec parfois le soutien d'Est Ensemble: premières débitumisations des cours d'école, davantage de menus bio à la cantine et une alternative végétarienne au quotidien, début de la construction de la boucle verte «Le Grand Chemin», création de rues avec noues, piétonnisation de certaines rues, plantation d'arbres sur le domaine public, rénovation thermique du parc de logements sociaux, passage en Led de l'éclairage public... C'est concret. Oui, nous allons continuer! Nous attendons avec impatience les études concernant l'enfouissement total ou partiel de l'échangeur autoroutier, porte de Gallieni. Il faut verdir le plus d'espace public via les écoles ou via le NPNRU de La Noue et des Malassis. Nous continuerons à œuvrer afin d'augmenter de façon conséquente la construction de pistes cyclables ou encore de rendre l'espace aux piétons en limitant et contrôlant mieux le stationnement en surface. L'écologie est l'affaire de toutes et tous. Elle transcende les partis. Elle est en chacun de nous.

Présidentes de groupe:
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus: Cédric Pape, Ihsen Ounissi, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Căline Trbic, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

Le dernier qui s'en va éteint la lumière

La majorité municipale élue en 2020 n'existe plus. Le Maire est le principal responsable de cette impasse politique. En deux ans, il a perdu son premier adjoint socialiste, une adjointe et un conseiller municipal délégué ont quitté son groupe et voté contre le budget, une autre adjointe de son groupe a voté contre le budget. Au total, cinq adjoints sur 14 ont rejeté sa politique. Sept élu·e·s de la majorité ont voté contre le budget. Le Maire a sauvé son budget grâce au soutien d'Édouard Denouel qui l'a «en même temps» vertement critiqué et dont il est à présent à la merci totale. Non seulement la dynamique unitaire est cassée depuis belle lurette mais le Maire n'a plus de majorité pour le soutenir. Encore plus grave, le Maire est dans un déni total de la situation financière de Bagnolet. Une dette toujours élevée étouffe la ville et le mur du remboursement de trois prêts in fine se rapproche dangereusement. La capacité d'investissement de la ville est en berne. La plupart des projets ont été reportés ou abandonnés. Par exemple, dans le domaine scolaire, seule l'école Pêche d'Or, massivement subventionnée par le plan national de rénovation urbaine, verra le jour. Les autres projets sont au point mort. Des projets se font à Bagnolet, quand ils sont financés... par Est Ensemble (comme Le Grand chemin ou le dojo-piscine). Pour réaliser un minimum d'investissements, la ville vend des terrains et fait subir une cure d'austérité au service public communal pour dégager artificiellement de l'excédent. Face à cette attitude irresponsable, nous appelons les citoyen·ne·s, les forces vives de notre ville, les formations de gauche et écologistes, le mouvement social à se mettre en mouvement pour 2026 et à préparer la relève. C'est maintenant et c'est urgent!

Valérie Bille, Gyöngyi Biro, Elhame Chair, Hamid Chair, Édith Félix, Jean-Claude Oliva
Plus d'infos: ecolossolidaires.org

Bagnolet en Commun (soutenu par Les Écologistes - EELV et La France Insoumise)

Des élu·e·s au travail

Alors que l'année scolaire entre dans ses deux derniers mois, nous sommes au travail, dans nos délégations respectives, afin de faire avancer les politiques publiques utiles aux Bagnoletais·es. En matière d'éducation, comme nous nous y étions engagés, le dialogue entre l'Éducation nationale et la ville pour la mise à disposition de fournitures scolaires gratuites est enclenché. Nous avons deux objectifs. D'une part la ville double le montant alloué à ces fournitures pour la rentrée 2025 pour que rien ne manque à la rentrée, et d'autre part la ville affine son dialogue avec les équipes éducatives pour que les besoins soient couverts au plus juste, du CP au CM2. Comme nous l'avions indiqué en Conseil municipal, l'aménagement du circuit d'initiation au vélo a démarré dans la cour de l'inspection, rue Girardot. Il permettra de mettre en place le dispositif éducatif «Savoir Rouler à vélo», favorisant l'autonomie à vélo des enfants de 6 à 11 ans. Dans le même temps, se préparent les travaux d'été, nombreux, dans l'ensemble des écoles de la ville. En amont, nous terminons la concertation pour la nouvelle cour oasis de l'élémentaire Ferry qui sera livrée en septembre et nous travaillons concrètement à l'ouverture de l'école Pêche d'Or, en septembre également (aménagements, mobilier, etc.). À la rentrée de septembre, le fournisseur des denrées alimentaires pour la Cuisine municipale aura changé. L'acteur public Tables Communes sera chargé de livrer les ingrédients et aliments nécessaires à la confection des repas, dans notre cuisine. Côté petite enfance, le premier conseil de crèche sera prochainement organisé et le relais petite enfance disposera de ses nouveaux locaux à la fin de l'année. En matière de santé, la prise de rendez-vous en ligne au CMS, la mise en place de consultations de prévention, sont les deux priorités pour les mois qui viennent, ainsi que l'amorce d'une concertation relative au nouveau Centre municipal de santé. Ces quelques exemples ne sont qu'un aperçu des prochains mois. Les Bagnoletais·es veulent que les projets avancent. Nous nous y employons.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

L'autre 8 mai 1945

Alors que l'internationale de l'extrême droite étend ses tentacules et que la montée du Rassemblement national devient une réalité inquiétante, commémorer le 8 mai prend une signification toute particulière. Ce devoir de mémoire n'est pas un simple rituel, mais un acte politique majeur pour rappeler les horreurs engendrées par le fascisme et pour empêcher son retour. Cette date évoque aussi une autre mémoire, trop souvent ignorée. Le jour où la France célèbre sa libération de l'occupation nazie, elle réaffirme, dans le sang, sa domination coloniale en Algérie. Alors que le pays se souvient, avec gravité, de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la victoire des Alliés, les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata continuent d'être relégués aux oubliettes de l'histoire nationale. Ce jour-là, des milliers d'Algériens, qui manifestaient pacifiquement pour leur indépendance, espérant que la victoire contre le fascisme ouvrirait aussi les portes de leur liberté, sont brutalement réprimés par l'armée française. Leur seul tort? Avoir réclamé l'indépendance, levé un drapeau interdit, espéré que la victoire des Alliés serait aussi la leur. Entre 10 000 et 45 000 morts. Une répression sans pitié, menée au nom de l'ordre colonial. Le 8 mai 1945 fut pour des milliers d'Algériens, le début d'une répression sanglante, restée trop longtemps sans nom, sans justice, sans mémoire et sans réparation. 80 ans plus tard, cette mémoire demeure trop méconnue, trop peu enseignée, trop rarement reconnue. Pourtant, elle fait pleinement partie de l'histoire de France. L'affronter, ce n'est pas diviser, mais rassembler. C'est refuser l'oubli, œuvrer pour la justice et la dignité. En cette année 2025, qui marque le 80^e anniversaire de ces événements, la France a une occasion historique de dépasser les discours symboliques: ouvrir les archives, briser le silence, reconnaître clairement la responsabilité de l'État. Pas pour rouvrir les blessures, mais pour les nommer, et enfin, commencer à les guérir.

Denis Bargeau, Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Anne-Laure Guy, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet
ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

Ne pas oublier

La journée du 10 mai dédiée à la commémoration en France de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, est un moment important de réflexion collective. Cette date symbolique nous rappelle les horreurs de la traite transatlantique, les souffrances des millions d'hommes, de femmes et d'enfants réduits en esclavage, ainsi que la lutte acharnée pour leur libération. C'est l'occasion de mettre en lumière les histoires individuelles et collectives des personnes déportées qui ont résisté, et leurs histoires pour comprendre l'impact de l'esclavage sur les identités culturelles et sociales actuelles. Il est essentiel de se souvenir des injustices passées, honorer les victimes et reconnaître les séquelles durables de l'esclavage sur les sociétés contemporaines. Cette journée de commémoration à travers des cérémonies officielles, des conférences, des projections de films et des moments de recueillement dans des lieux symboliques rassemble des représentants de l'État, des associations, des personnalités du monde culturel et des citoyens engagés afin de faire prendre conscience au grand public l'importance de cette mémoire collective, de soutenir l'éducation sur la traite et l'esclavage, et de favoriser un dialogue autour des problèmes de racisme et de discriminations qui perdurent. Elle nous interpelle sur la nécessité de construire un avenir où les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont respectées pour tous, en invitant chacun à réfléchir aux héritages de l'esclavage, par des initiatives éducatives dans les écoles, des projets artistiques ou des publications valorisant les savoirs et les cultures des diasporas. Ce moment est opportun pour aborder les enjeux contemporains liés à la migration, à la lutte contre le racisme et à la défense des droits humains. Cette journée nationale est un appel à la mémoire, à la justice et à la réconciliation, qui nous rappelle que le passé doit être reconnu pour que nous puissions avancer ensemble vers un avenir meilleur, en intégrant les leçons de l'histoire dans notre quotidien. En célébrant la mémoire de ceux qui ont souffert, nous avançons vers une société plus juste et inclusive, où chaque individu peut s'épanouir sans être gêné par le poids du passé.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau
(elus.ci@ville-bagnolet.fr)

Avec « Je dois faire du cash, boy », Ahmed Bouzouaïd célèbre l'énergie entrepreneuriale des quartiers

Du rap aux maisons de luxe, de la cité à la City, ce premier ouvrage raconte comment ambition, culture urbaine et esprit d'initiative peuvent transformer des parcours souvent marqués par l'adversité en véritables réussites.

Sociologue et urbaniste de formation, entrepreneur passionné, ancien activiste du mouvement hip-hop, aujourd'hui directeur du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 chez Bpifrance et entraîneur de boxe à Bagnolet, Ahmed Bouzouaïd mène mille vies en une. Avec « Je dois faire du cash, boy », il a souhaité comprendre et expliciter comment des talents issus des quartiers populaires ont réussi à imposer leur vision dans la mode, la musique et les affaires.

Des trajectoires inspirantes issues des quartiers

Pourquoi et comment des talents comme Virgil Abloh ou Youssouf Fofana sont-ils devenus des directeurs artistiques plébiscités par les plus grandes maisons de luxe ? Comment Aya Nakamura, icône de la pop urbaine, est-elle devenue l'égérie des Jeux Olympiques ? Pourquoi le rap, souvent marginalisé, est-il aujourd'hui la bande-son universelle ? Au fil du récit, l'auteur décrypte ces phénomènes et les relie à une dynamique : la montée en puissance de l'ADN des quartiers comme moteur d'influence au niveau mondial. À travers ces histoires inspirantes, Ahmed Bouzouaïd souligne aussi que les parcours migratoires, souvent synonymes de lutte et d'adaptation, portent en eux les germes d'une énergie entrepreneuriale précieuse : la capacité à rebondir, à innover, à créer des opportunités là où, initialement, il n'était pas censé y en avoir.

Un regard neuf sur l'ambition et la réussite

Porté par une approche à la fois pédagogique et décontractée, ce livre s'ouvre largement à tous les publics. « Si tu veux apprendre et t'amuser, je dois faire du cash, boy. » est la phrase qui en résume le mieux l'esprit : sérieux sur le fond, ludique sur la forme. L'auteur incarnant, de fait, une nouvelle génération de passeurs d'idées et d'acteurs de terrain issus des marges, capables de raconter leur histoire et celles des autres avec finesse et sincérité. Entre analyses sociologiques, récits personnels et références à la pop culture, « Je dois faire du cash, boy » donne des clés pour comprendre comment ambition, fierté des origines et stratégie peuvent se conjuguer pour réussir, de la cité aux plus grandes places économiques internationales. Cet ouvrage éclaire ainsi un mouvement de fond : celui d'entrepreneurs et de créateurs qui bousculent les codes, connectent la rue à la scène mondiale, et inventent une nouvelle façon de faire du business, libre et audacieuse.



+ D'INFOS :

« Je dois faire du cash, boy » d'Ahed Bouzouaïd, dès à présent en pré commande sur Ulule, et en librairie le 14 mai 2025.

 ulule.com/je-dois-faire-du-cash-boy

Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet – 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin

13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Consultations médecine générale sans rendez-vous
Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h-18h
Samedi : 9h-11h

Centre municipal dentaire

1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-13h et 14h-19h. Jeudi : 9h-13h30 et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale

01 49 93 61 97

Consultations en psychologie

Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de protection maternelle et infantile

3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge

4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21

Clinique Floréal

40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

Médiathèque de Bagnolet

1, rue Marceau – 01 83 74 59 35

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)

94, rue Lénine – 01 43 60 13 80

Bourse du travail

13, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 43 63 58 32

Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Commissariat des Lilas

55/57, boulevard Eugène-Decros

93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida info service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste : 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Pour le climat et la justice sociale !

Infos déchets
0 N°Vert 0 805 055 055
www.paris.fr

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°100 - mai 2025
Édité par la Mairie de Bagnolet - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Chloé Filot
Rédacteur en chef : Eric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaib, Hélène Houel, Sadya Messaoudi
Conception graphique : Julie Lucas



Menus de mai

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

Lundi 5	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9
Tomates bio vinaigrette Sauté de dinde Galette mexicaine cheddar sauce tomate Haricots verts persillés Fromage Gaufre au sucre	Radis beurre Émincé de bœuf sauce tomate Émincé végétal sauce façon blanquette Semoule bio Coulommiers Fruit de saison	Menu végétarien Samoussa légumes Riz, korma végétarien, brunoise provençales, petits pois Yaourt nature sucré bio Fruit de saison Goûter : pain bio, confiture, yaourt, jus de pommes	VICTOIRE 	Concombre menthe Hoki sauce estragon Pané de blé aux graines, emmental, épinards Brocolis et pommes vapeur persillés Compote pomme/ banane allégée en sucre
Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16
Carottes râpées vinaigrette Sauté de dinde sauce au thym Émincé végétal au jus d'oignons Boulgour bio Julienne de légumes Cantal AOP Liégeois chocolat	Menu végétarien Betteraves Penne bio, courgettes façon caponata, câpres, emmental râpé Dahl de lentilles corail Yaourt nature sucré bio Fruit de saison	Lentilles vinaigrette échalotte Haché de veau sauce tomate origan Omelette nature Fromage Banane Goûter : gaufrette vanille, compote pomme/abricot allégée en sucre, lait	Salade coleslaw bio Poisson blanc meunière Nuggets emmental Pommes de terre Cheddar Fromage blanc	Crumble aux graines de courges, salade verte Aiguillettes de poulet, jus au oignons Boulettes de sarrasin , lentilles, légumes Ratatouille Petit fromage frais nature Donut's sucré
Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Macédoine mayonnaise Parmentier de volaille kebab, edamame Parmentier de lentilles corail Purée de carottes Edam Fruit de saison	Tomates vinaigrette Bœuf sauté sauce moutarde Pané de blé aux graines, emmental, épinards Haricots verts persillés Fromage frais nature Brownie	Menu végétarien Carottes râpées vinaigrette Orge perlé, sauce curry, pois chiches, épinards, graines de courges Fromage frais aux fruits Fruit de saison Goûter : fromage frais aux fruits, barre de céréales chocolat, pomme	Cocombre à la crème bio, persil Paëlla saumon Riz, légumes à la mexicaine, tomates cerise Yaourt nature sucré bio Banane sauce chocolat	Menu végétarien Coquillettes au pesto rouge Omelette nature bio Ratatouille Camembert Fruit de saison
Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30
Melon jaune Sauté de bœuf bio sauce au thym Galette mexicaine Printanière de légumes Fromage frais demi-sel Beignet chocolat/ noisette	Menu végétarien Tomates vinaigrette Semoule, pois chiches à la marocaine, raisins secs Yaourt aromatisé vanille bio Pastèque bio	Concombre à la crème, persil Colin d'Alaska pané Œufs durs, béchamel Purée d'épinards Tomme blanche Fruit de saison Goûter : pain, fromage frais, compote pomme/ ananas allégée en sucre	ASCENSION	

**Service de véhicules à disposition
des personnes à mobilité réduite**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation : 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie : Vanessa Panconi, Ivanoel Barreto
Photographie : Guillaume Ison
BajoMag' est distribué gratuitement en début de mois
dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à
redaction@villebagnolet.fr

ISSN : 0767-8525 – Dépôt légal : mai 2025
Imprimé par Groupe Morault
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts
gérées durablement



À la Croisée des Rêves...

Peinture et street art par &ZO

15 mai > 20 juin 2025

Vernissage jeudi 15 mai à 18h

Château de l'Étang – 198, avenue Gambetta
Entrée libre

Plus d'infos :

01 49 93 60 17 / 61 53
chateau@ville-bagnolet.fr

VILLE-BAGNOLET.FR



Bagnolet